

**Abandon des livraisons gratuites dans les casiers automatiques d'Amazon :
le Syndicat de la librairie française se réjouit d'une mise en conformité
avec le prix unique du livre**

La société Amazon a annoncé ce week-end abandonner son offre de livraisons gratuites dans ses casiers automatiques qu'elle avait mise en place au prétexte que ces appareils pouvaient, à ses yeux, relever de l'exception de la loi Darcos réservant aux « commerces de vente au détail de livres » la possibilité de retrait gratuit de livres commandés sur internet.

Le Syndicat de la librairie française dénonce depuis des années le contournement de cette disposition de la loi Darcos, dorénavant partie intégrante de la « loi Lang » sur le prix unique du livre. Le Médiateur du livre avait lui-même, à deux reprises, conclu à l'illégalité de cette pratique qui concernait au moins un millier de casiers. Le Conseil d'Etat, pour sa part, avait rejeté le requête d'Amazon en confirmant la légalité de la loi Darcos sur les frais de livraison de livres.

Au-delà de cette pratique illégale d'Amazon, c'est son acharnement à contourner le prix unique du livre qui constitue une menace pour le développement des librairies physiques et les équilibres de l'ensemble du marché du livre, de l'auteur au libraire en passant par l'éditeur. Le SLF espère vivement que cette décision d'Amazon permettra de mettre fin à ces attaques incessantes depuis maintenant une vingtaine d'années.

Le prix unique du livre a en effet été mis en place en 1981 pour contrer de telles stratégies de « dumping » de la part d'acteurs utilisant le livre comme produit d'appel et pouvant compenser leurs pertes par la vente d'autres produits ou services au détriment des commerces spécialisés dans la seule vente de livres. Cette loi a servi de cadre à l'essor d'une concurrence réelle entre circuits de vente de livres, centrée sur la qualité de services davantage que sur les prix, tout en permettant le développement d'un réseau de 3 500 librairies physiques au cœur des métropoles, des villes moyennes mais également de très nombreux bourgs et villages. Ce maillage est indispensable à la vie culturelle et sociale de nos territoires, à l'emploi local, sans compter le rôle singulier que les librairies jouent en faveur de la diffusion auprès des lecteurs de la création éditoriale, qu'il s'agisse des nouveautés ou du fonds.

La vertu de ces objectifs et des équilibres qu'ils promeuvent au sein du marché du livre doit sans cesse être rappelée dans un contexte économique et politique qui rendent ces derniers plus que jamais nécessaires. Au vu des débats de ces dernières années autour de l'application de la loi Darcos, le SLF plaide en faveur d'une réflexion sur une application plus claire et plus forte du prix unique du livre grâce notamment à un renforcement du régime de sanctions qui lui est attaché et à une définition plus conforme à l'esprit de la loi de la notion de « commerce de vente au détail de livres ».